



Kit à destination des clubs « 2H de sport en plus au collège »

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input checked="" type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Liges <input type="checkbox"/> Liges et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Liges, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 1		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

Le dispositif « 2H de sport en plus au collège » propose une offre complémentaire à l'EPS, à l'AS ou à celle des clubs sportifs pour des jeunes éloignés d'une pratique d'activité physique ou sportive régulière (en situation de handicap, en rupture de pratique, en situation de précarité économique, en situation de décrochage scolaire ...) et notamment les jeunes filles.

Les séances se déroulent sur l'année scolaire ou sur une ou plusieurs périodes de 6 à 8 semaines, en temps périscolaire, en fonction des créneaux identifiés par les collèges.

Le dispositif prévoit une rémunération de 100€ pour 2H.

C'est une belle opportunité pour nos clubs et structures concernées par les collèges volontaires au dispositif. Ce dernier sera généralisé à l'ensemble des collèges du territoire dès 2026.

Les clubs et structures souhaitant candidater au dispositif « 2H de sport en plus au collège » (offre sportive innovante et ludique), peuvent les déposer sur « Démarches simplifiées » via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/2hsc> ».

L'offre proposée sur cette plateforme doit être attractive puisque le chef d'établissement scolaire choisit parmi toutes les autres propositions des sports différents.

Le kit à destination des clubs est [TELECHARGEABLE ICI](#)

Le Service Jeunesse reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Contact : Service Jeunesse

E-mail : jeunesse@ffbb.com

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Agnès FAUCHARD Présidente de la Commission Fédérale Jeunesse	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Pratiques Fédérales	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2023-09-25 NOTE LR CD CLUBS 5-CFJ Kit à destination des clubs « 2H de sport en plus au collège » – VFIN	